



Soirée participative du projet de plan d'affectation « Diablerets centre »

19 mai 2022

Titre : Soirée participative sur le Plan d'affectation « Diablerets centre »

Sous-titre : La Municipalité d'Ormont-Dessus invite les citoyens et personnes intéressées à une soirée de présentation et d'échange au sujet du projet de Plan d'affectation communal « Diablerets centre ».

Le projet de plan d'affectation « Diablerets centre » en quelques mots

La Municipalité a engagé la révision de son plan d'affectation communal. Les travaux sur le secteur « Diablerets centre » sont avancés et la Municipalité a pour objectif de transmettre en octobre prochain le dossier pour examen préalable des services de l'Etat.

Le projet de plan d'affectation « Diablerets centre » prévoit des modifications de l'affectation ainsi que des dispositions réglementaires nouvelles. Il répond ainsi aux exigences actuelles de l'aménagement du territoire : orientation de l'urbanisation vers l'intérieur, création d'un milieu bâti compact, qualité de l'habitat approprié, milieu bâti favorable aux activités économiques et touristiques, transcription des exigences environnementales, etc.

Soirée participative

La Municipalité organise une soirée de présentation du projet « Diablerets centre » et de discussion autour des objectifs et principales mesures.

Dates : 4 juillet 2022

Horaire : 18h30

Lieu : Salle de gymnastique de la Maison des Congrès, Les Diablerets

Contenu de la soirée participative (pour discussion avec la Municipalité)

Contenu de la soirée participative

1. Accueil
2. Présentation des étapes de la révision du plan d'affectation « Diablerets centre » :
 - a. Contexte légal
 - b. Contexte communal
 - c. Projet de plan d'affectation « Diablerets centre »
3. Discussions autour du règlement des constructions (smartvote) :
4. Conclusion

Discussions thématiques

Il est prévu, dans le cadre de la soirée participative, d'identifier avec la population si les mesures prévues par le plan d'affectation « Diablerets centre » répondent en général aux attentes. Ceci permettra d'ouvrir le débat avec les participants et, dans la mesure du possible, d'affiner le projet.

Il est prévu d'aborder cinq thématiques à l'aide de questions via un « smartvote », puis d'ouvrir une discussion générale autour de ces thématiques.

Pour chaque question, il est prévu de rappeler les principaux éléments en lien avec la question puis de démarrer le vote et d'afficher les résultats. A l'issue des cinq votes, la discussion est ouverte avec les participants.

Questions posées via smartvote :

- a. Est-ce que les hauteurs règlementaires sont adéquates ?
- b. Est-ce que les grands principes de la police des constructions vous conviennent ?
- c. Est-ce que les principes d'aménagement de la zone centrale A sont pertinents ?
- d. Est-ce que les principes d'aménagement des noyaux patrimoniaux sont adéquats ?
- e. Est-ce que les mesures liées au tourisme sont adéquates ?